

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2018

Est par la présente donné par la soussignée qu'une assemblée extraordinaire publique sera tenue le **lundi 18 décembre 2017 à 19h30**, au lieu habituel des réunions du Conseil municipal.

Au cours de cette assemblée, le **budget 2018** et le **programme triennal 2018-2019-2020** d'immobilisations seront adoptés.

Conformément à l'article 956 du Code municipal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Notre-Dame-de-Stanbridge, ce 14^{ème} jour de novembre 2017.

Béatrice Travers, directrice générale

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis vous est donné par la présente qu'une **séance extraordinaire** du conseil de cette Municipalité est convoquée le **lundi 18 décembre 2017 à 20h, après l'assemblée d'adoption du budget 2018** à la demande du maire Daniel Tétreault et de la directrice générale Béatrice Travers.

Les sujets à être discutés sont :

- 1- Avis de motion et présentation des règlements:
 - **numéro 418-18** sur l'imposition des taxes municipales et le taux d'intérêts applicable pour l'année 2018,
 - **numéro 419-18** sur la compensation à appliquer pour la collecte et le traitement des matières résiduelles 2018;
 - **numéro 420-18** sur la rémunération des élus pour l'année 2018;
- 2- Rémunération 2018 des employés municipaux;
- 3- Tous autres sujets avec l'assentiment de tous.

Béatrice Travers, directrice générale

Donné le 27 novembre 2017